



Abbaye Saint-Joseph de Clairval

Lettre du 25 mars 2011,
fête de l'Annonciation

Bien chers Amis,

« **E**NLEVEZ-MOI tout de suite ces crucifix des chambres ! » L'officier en uniforme est formel : la loi du Reich allemand, tout-puissant en ce début de 1940, interdit ce signe religieux dans les lieux publics. Cependant, aucune des personnes présentes n'exécute l'ordre. Quelques jours plus tôt, lors de l'inauguration d'un nouveau bâtiment de l'hôpital de Mödling, une sœur a pris la responsabilité d'accrocher un crucifix dans chaque pièce, ce que personne d'autre n'osait faire. Cette religieuse, Restituta Kafka, a été proclamée bienheureuse le 21 juin 1998 par Jean-Paul II – elle est la première femme martyre de l'Autriche.

Hélène Kafka est née le 1^{er} mai 1894 à Brünn-Hussowitz, en Moravie (aujourd'hui Brno en République tchèque). Son père, un modeste cordonnier, a fort à faire pour nourrir ses sept enfants. La famille s'installe bientôt à Vienne. L'enfance d'Hélène est marquée par la pauvreté, mais elle reçoit une forte éducation catholique. Dès la fin de sa scolarité obligatoire, la jeune fille est employée comme domestique, puis dans un commerce. En 1913, attirée par le service des malades, Hélène entre comme aide-soignante à l'hôpital de Vienne-Lainz. Elle y rencontre des religieuses, les Franciscaines de la Charité chrétienne appelées plus familièrement les "Sœurs de Hartmann", du nom de la rue où se trouve leur maison mère. La jeune fille décide d'entrer dans cette congrégation afin de se dévouer plus totalement au service du prochain à travers une vie consacrée à Dieu. Postulante, Hélène reste un an au travail à Lainz ; sa candidature est ensuite examinée par trois sœurs. Il lui manque une dot, en principe obligatoire, que ses parents n'ont pas les moyens d'offrir ; mais sa piété et son zèle parlent en sa faveur : elle est acceptée au noviciat et reçoit, avec quatorze autres jeunes filles, l'habit de l'Ordre, le 23 octobre 1915. Elle reçoit le nom religieux de Sœur Restituta ; sainte Restituta est une vierge martyre romaine du III^e siècle.

La maîtresse des novices inculque aux jeunes religieuses des pratiques toutes simples mais qui peuvent les mener loin sur le chemin de la perfection : Confession régulière, Communion quotidienne, visite au Saint-Sacrement, dévotion à la Sainte Vierge, Rosaire. Sœur Restituta y restera fidèle ; elle puisera une grande force dans sa dévotion à Notre-Dame des Sept-Douleurs. En octobre 1916, elle prononce ses premiers vœux. Arrivée en 1919 à l'hôpital de Mödling, dans la banlieue de Vienne, elle y est bientôt nommée première assistante au bloc opératoire. Le médecin-chef de cette clinique, le



Bienheureuse Restituta Kafka

Franciscaines de la Charité Chrétienne - Vienne, Autriche

docteur Stöhr, est un homme exigeant, d'un caractère difficile, qui a déjà découragé plusieurs sœurs. L'entente s'établit rapidement entre le chirurgien et son assistante. La jeunesse difficile d'Hélène lui a appris à patienter, à se plier au caractère des autres sans toutefois renoncer à s'affirmer lorsque c'est nécessaire. Elle aime son travail et ses malades ; son esprit imaginaire est fécond en idées pour améliorer les soins prodigués.

Sœur "Resoluta"

On s'aperçoit vite à Mödling que les choses dont Sœur Restituta s'occupe réussissent. De petite taille et déjà assez corpulente, elle travaille vite et bien. Son caractère résolu lui fera donner le surnom de Sœur "Resoluta". Dans la communauté des sœurs, elle constitue un élément de gaieté contagieuse ; pendant les récréations et spécialement à l'époque du carnaval, elle est irrésistible. Elle sait que les fêtes et les détentes en commun aident les sœurs à surmonter la lassitude et la tristesse. Elle représente aussi un "pont" entre le docteur Stöhr et les personnes que le comportement parfois brusque de ce médecin a pu blesser. Elle trouve toujours une solution lorsqu'il s'agit d'aider quelqu'un dans le besoin : « Pas de lit disponible ! », dit-on un jour à une malade venue se faire opérer ; aussitôt, Sœur Restituta s'arrange pour en installer un dans une pièce qui servira provisoirement de chambre.

Il faut reconnaître que Sœur Restituta est une religieuse peu conventionnelle. Elle visite souvent ses patients à domicile; parfois, après une journée épuisante, elle va se détendre dans une brasserie proche dont la propriétaire lui offre un "goulasch", son plat de prédilection, et une chope de bière. Tout cela sort des coutumes de la congrégation. Le caractère décidé de Sœur Restituta a pour revers une certaine brusquerie qui prend au dépourvu: elle a son franc-parler, ses conceptions. Certaines religieuses la craignent un peu! Tous ces défauts – dont elle s'accuse chaque mois en communauté au "chapitre des coupes" – ne l'empêchent pas d'être aimée et estimée. On a remarqué qu'elle va chaque soir – même s'il est fort tard – refaire ses forces spirituelles dans un long entretien avec JÉSUS au tabernacle.

Au cours de ses nombreuses années de service à la salle d'opération, Sœur Restituta acquiert une réelle compétence, au point que les jeunes médecins ont parfois l'impression que c'est elle le praticien: ils n'ont pas besoin de lui demander un instrument chirurgical, elle l'a déjà en mains! Devenue corpulente et souffrant des pieds, elle doit passer toute la journée debout, pourtant elle "règne" sur le bloc opératoire et tout paraît simple pour elle. Cette situation influente lui permet d'exercer un rôle apostolique sur les patients et le personnel médical. On prend l'habitude, à Mödling, d'aller consulter Sœur Restituta en cas de difficulté: pour avoir un conseil, une aide matérielle, un mot de réconfort... Des religieux d'autres Instituts, qui ont été ses patients, lui demandent de venir s'occuper d'eux dans leur couvent. Toutefois, ce succès professionnel et humain fait des jaloux. De jeunes médecins n'apprécient guère qu'elle leur interdise catégoriquement de fumer dans l'antichambre du bloc opératoire; ils trouvent qu'elle occupe trop le terrain et leur fait de l'ombre.

« Que Dieu soit présent... »

Dès l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne, en mars 1938, le régime s'est efforcé d'étendre son contrôle dans tous les secteurs de la vie sociale; il s'en prend tout particulièrement à l'Église catholique. Les Nazis cherchent à laïciser le secteur hospitalier en y supprimant autant que possible toute présence chrétienne. Une telle politique n'est malheureusement pas le monopole des États totalitaires. En novembre 2009, un arrêt de la Cour de justice européenne a prétendu obliger l'Italie à retirer les crucifix présents dans les écoles publiques. À l'encontre du laïcisme agressif, le Pape Benoît XVI avait dit, le 15 août 2005: « Dans la vie publique, il est important que Dieu soit présent, par exemple, à travers la Croix, dans les édifices publics; que Dieu soit présent dans notre vie commune; autrement, les différences deviennent inconciliables, car il n'existe pas de reconnaissance de notre dignité commune. » Puis, le 17 décembre 2010, le Pape remerciait en ces termes l'ambassadeur d'Italie pour la résistance de son gouvernement à l'arrêt contre les crucifix: « On ne peut pas imaginer poursuivre un authentique progrès social en

perpétrant une mise à l'écart, voire un refus explicite du facteur religieux, comme on a tendance à le faire aujourd'hui de différentes façons. L'une d'elles est par exemple la tentative d'éliminer des lieux publics l'exposition de symboles religieux, le crucifix en premier, qui est sans doute le symbole par excellence de la foi chrétienne, mais qui, en même temps, parle à tous les hommes de bonne volonté et, en tant que tel, n'est pas un facteur de discrimination. »

Un des médecins de la clinique, le docteur Stumfohl, est un ambitieux et un nazi déclaré, membre de la S.S. Sa présence devient vite une menace pour les religieuses, et en particulier pour Sœur Restituta qu'il déteste. De son côté, celle-ci ne fait pas mystère de son opposition de principe au national-socialisme, inconciliable avec la religion catholique. Effrayées, certaines sœurs lui disent: « Ne parlez pas tant, tenez votre langue. » Stumfohl, qui dispose d'informateurs, espionne partout dans la clinique. Il interdit aux religieuses d'appeler un prêtre au chevet des mourants, à moins que ceux-ci ne l'aient expressément demandé; l'une d'entre elles devra quitter la clinique pour avoir appelé un prêtre un soir, pour administrer un mourant. Sœur Restituta s'oppose aux méthodes de ce praticien incompetent, en particulier un jour où il s'apprête à amputer sans raison le pied d'un patient; elle se refuse à coopérer, en lui faisant remarquer calmement que cet acte, médicalement non nécessaire, va sans raison handicaper à vie ce patient. Rageur, Stumfohl doit acquiescer. Une autre fois, alors qu'il a refusé qu'un prêtre administre l'Extrême-Onction à un Polonais, Sœur Restituta met un crucifix entre les mains du malade et prie pour lui jusqu'à ce qu'il soit mort paisiblement. Le médecin avertit alors la religieuse: si cela se reproduit, elle en subira les conséquences.

Un papier carbone accusateur

Un matin de décembre 1941, Sœur Restituta entre dans le bureau d'une secrétaire, au service de radiologie. Elle tient à la main le texte d'un poème satirique contre Hitler qui circule "sous le manteau", parmi les soldats autrichiens enrôlés dans l'armée allemande. Elle demande à la secrétaire de copier à la machine à écrire ce document; mais dans son impatience, la religieuse n'a pas pris la précaution indispensable de fermer la porte; tandis qu'elle dicte le poème, une oreille indiscrete entend tout. Le Dr. Stumfohl jubile: il retrouve même le carbone qui a servi pour faire un double de la copie. Il tient l'occasion de dénoncer à la Gestapo cette sœur qui l'exaspère. Pendant deux mois, rien ne se passe; les sœurs se rassurent; mais le 18 février 1942, mercredi des Cendres, quatre policiers de la Gestapo entrent au bloc opératoire où Sœur Restituta, en blouse blanche, se tient près du docteur Stöhr; celui-ci les fait attendre. Quand l'opération en cours est terminée, ils arrêtent la religieuse et l'emmènent aussitôt. Le soir même, la supérieure générale fait demander à toutes les religieuses le secret absolu, « dans l'intérêt même de la détenue ».

La Gestapo essaie, en vain, par la torture, de faire révéler à Sœur Restituta le nom de la personne qui lui a transmis le texte incriminé. Début mars, on apprend que Sœur Restituta a été transférée à la maison d'arrêt régionale de Vienne: le cas est sérieux. Elle y restera treize mois. Elle souffre de la solitude: la communauté lui manque beaucoup, d'autant plus que les visites des sœurs sont rares. Dans certains moments d'abattement, elle se demande avec amertume: « Est-ce qu'on m'a si vite oubliée, moi qui ai tant travaillé pour la congrégation ? » Elle ignore que le courrier et les visites sont limités de manière drastique: une visite tous les deux mois, une lettre par mois. Cependant, la prisonnière s'unit spirituellement à la communauté; elle écrit à sa supérieure générale: « Là, près du tabernacle, nous sommes toutes unies et aucun abîme ne peut nous séparer. »

Ses codétenues remarquent la douceur, l'attention aux autres de cette petite femme à qui elles donnent le diminutif de "Restl". Cette religieuse qui se trouve dans l'obscurité et l'ombre de la mort devient vite une lumière dans la nuit pour ses compagnes de captivité. Elle s'occupe particulièrement de l'une d'entre elles, emprisonnée pour infanticide; cette malheureuse souffre d'une maladie de peau et ne peut même pas prendre de ses mains sa nourriture. Les autres lui crient: « Tu as laissé mourir de faim ton bébé, à toi le tour! », mais Sœur Restituta la nourrit de ses mains. Elle sait que JÉSUS est venu appeler non les justes, mais les pécheurs.

« Cela finira bien »

Dans cette prison national-socialiste, le lait et le beurre sont réservés aux personnes de "sang allemand"; les autres n'y ont pas droit. Sœur Restituta partage sa portion avec des femmes non allemandes, juives ou autres. À celles qui passent leur temps à se plaindre et à proférer des paroles de désespoir, la religieuse dit toujours: « Cela finira bien, tout finira bien; le mal ne peut pas vaincre. » Lorsque le bruit se répand qu'elle va être jugée, toutes ses codétenues reprennent son refrain: « Cela finira bien; nous prions pour toi », même celles qui se disent athées. Mais elle leur répond tranquillement: « Non, je ne reviendrai pas, je vais mourir. »

Le 29 octobre 1942, Sœur Restituta passe en jugement devant le "Tribunal du peuple" de Vienne. Elle est accusée d'avoir « composé un poème provocateur » contre le Führer et d'avoir « édité un tract au contenu hostile à l'État ». En réalité, l'accusée n'était pas l'auteur du poème et l'édition en question se composait d'une unique copie au papier carbone. Le régime hitlérien cherchait un prétexte pour frapper l'Église catholique en la personne d'une religieuse particulièrement connue pour sa résistance. On se souvenait que c'était elle qui avait mis les crucifix aux murs de l'hôpital. Au terme de cette parodie de procès, l'accusée est condamnée à être décapitée « pour conspiration contre la patrie et tentative de haute trahison ». Elle accueille avec calme cet arrêt qui épouvante ses sœurs présentes à l'audience;

quand il apprendra la sentence, le docteur Stumfohl s'écriera en pleurant: « Je n'ai pas voulu cela ! »

Les tentatives pour sauver la vie de la religieuse franciscaine se multiplient. Le docteur Stöhr réclame sa grâce en raison de sa compétence professionnelle; la sœur vicaire (première assistante) part pour Berlin; l'archevêque de Vienne intervient lui aussi. À partir du 1^{er} janvier 1943, la congrégation commence à cette intention une neuvaine perpétuelle à l'apôtre saint Jude-Thaddée, très vénéré dans les pays germaniques. Tous ces efforts se heurtent à la volonté inflexible de Martin Bormann, "l'éminence grise" du Führer: celui-ci considère cette exécution – qui restera la seule de ce genre concernant une religieuse de "race allemande" – comme indispensable pour intimider le clergé et toute l'Église catholique.

Désormais, Sœur Restituta est enfermée dans la cellule des condamnés à mort, où elle restera cinq mois. Cependant, ses compagnes de détention parviennent à l'approcher; Anna Haider, une communiste, qui a échappé à la peine de mort, raconte: « Sœur Restituta était assise et disait le chapelet. Je m'agenouillai devant elle et je vis qu'elle pleurait. Je lui dis: "Mon Dieu, Restl, maintenant, c'est ton tour!" Elle me répondit: "Ne pense pas que je pleure parce que je dois mourir; je pleure de joie, parce que tu vivras." À la fin, elle me dit: "J'ai vécu pour le Christ, pour le Christ je mourrai... oui, je mourrai!" Ces paroles sont pour toujours gravées dans mon cœur. »

Le médecin des âmes

JÉSUS-CHRIST, le médecin des âmes, a décidé de soigner lui-même cette soignante, devenue une patiente. Cette écorce rude, il la brise comme une noix, en se servant de la méchanceté du régime nazi, pour faire apparaître le cœur brûlant de charité surnaturelle qui y est caché. Sœur Restituta, à la clinique, travaillait beaucoup; mais elle possédait un pouvoir de décision, elle était – comme on disait – "une institution". En prison, elle n'est plus qu'une "ennemie du peuple", humiliée, affamée, promise à l'échafaud. À cette religieuse débordante d'activité, qui se levait à trois heures et demie du matin, Dieu impose la passivité: le règlement lui interdit de quitter sa couchette avant six heures et demie. Elle aimait commander: il lui faut obéir à ses geôliers et se laisser conduire "comme une brebis à l'abattoir". Sa richesse était de pouvoir se prodiguer au service des malades: elle ne peut plus rien leur donner... sinon son anéantissement silencieux offert pour eux.

La religieuse franciscaine a remarqué une détenue, enceinte, qui risque de perdre son bébé par suite de la sous-alimentation. Elle lui donne régulièrement une partie de sa maigre portion de pommes de terre. En novembre 1942, une petite fille vient au monde en prison; sa mère veut la faire baptiser sous le nom de Restituta; par prudence, "Restl" l'en dissuade; la fillette s'appellera Hélène, le nom de baptême de celle qui, par

ses sacrifices, l'a sauvée. L'admiration croît parmi les détenues. L'une d'entre elles déclare : « Une telle foi, une telle bonté, un tel oubli de soi, c'est absolument unique ! » De son côté, l'aumônier de la prison, Mgr Köck, confiera : « Elle a été pour moi un grand soutien dans mon ministère parmi les prisonniers. »

« Oui, mon Père ! »

Un mois avant sa mort, la condamnée écrit à sa supérieure générale : « J'attends chaque jour que mon chemin de croix atteigne le Mont-Calvaire... que ce soit maintenant ou plus tard, que la sainte Volonté de Dieu soit faite. Dans cette sainte Volonté se trouve toute ma consolation ; chaque jour, je dis "oui, mon Père !" et tout se passe bien. » Trois jours après sa condamnation, elle a fait parvenir aux sœurs son "testament" : elle leur demande pardon pour tous les ennuis qu'elle leur a causés et les remercie pour les bienfaits reçus ; elle pardonne à ceux qui lui ont fait du mal, spécialement au docteur Stumfohl ; elle leur demande de ne pas pleurer, mais de prier pour qu'elle fasse une bonne mort. Elle pourra écrire, le 31 janvier 1943 : « J'ai expérimenté abondamment le fait que le Sauveur et sa Mère ne nous abandonnent jamais. Je sais que je n'aurai pas à porter ma croix une seconde de plus que Dieu ne l'a prescrit. Ce n'est pas par mes mérites que je marche avec tant de courage dans ce chemin, mais grâce aux innombrables prières et sacrifices qui chaque jour montent pour moi vers le Ciel. »

Le 30 mars 1943, on annonce brutalement à la condamnée que le moment de son exécution est venu. En tremblant, elle renouvelle l'oblation entière d'elle-même faite le jour de sa profession religieuse. On lui prend son anneau de profession et tous ses vêtements,

Lors de la béatification de Sœur Restituta, Jean-Paul II a souligné : « C'est sa confession de la Croix du Christ qui lui a coûté sa tête. Elle a conservé dans son cœur et renouvelé [cette confession] juste avant son exécution, en demandant à l'aumônier de lui faire un signe de croix sur le front. En regardant la bienheureuse Sœur Restituta, nous pouvons entrevoir à quels sommets de maturité spirituelle une personne peut être conduite, si elle s'abandonne entre les mains bienfaitantes de Dieu... Bien des choses peuvent nous être ôtées à nous, chrétiens. Mais on ne nous enlèvera pas la Croix comme signe de salut. Nous ne permettrons pas qu'elle soit exclue de la vie publique... Merci, bienheureuse Sœur Restituta Kafka, d'avoir nagé à contre-courant de l'esprit du monde ! » Puis, s'adressant aux jeunes, le Pape s'écriait : « Plantez dans votre vie la Croix du Christ ! La Croix est le véritable arbre de vie ! »

que l'on remplace par une tunique de papier ; elle mourra dans la pauvreté de saint François. Mgr Köck et un autre prêtre, le Père Ivanek, l'assistent ; au moment où elle est emmenée à l'échafaud, elle demande à ce dernier de lui faire le signe de croix sur le front. Peu après, les prêtres entendent le bruit sourd du couperet qui tombe : « Nous pensâmes alors que le Ciel était plus riche d'une âme aimant Dieu. » Une codétenue qui a survécu témoignera : « Plusieurs d'entre nous, également condamnées à mort, ont dit : Je voudrais mourir comme Sœur Restituta. »

Le 4 décembre 1942, les nazis, craignant que Sœur Restituta ne soit vénérée comme martyre, avait interdit que son corps ne soit remis à sa congrégation : il est donc jeté à la fosse commune. Terrorisées, les religieuses n'osent même plus parler d'elle. Cependant, le Père Ivanek ne peut garder le silence ; il leur raconte la mort si édifiante de Sœur Restituta et cite ses dernières paroles : « Pour le Christ, j'ai vécu ; pour Lui, je veux mourir. » Le Père Schebesta, son confesseur, témoignera à son tour : « Le caractère bourru et très résolu de Sœur Restituta m'a toujours étonné, car c'était, au fond, une âme tendre... Je pensais bien que Dieu la réservait pour une lourde épreuve... Cela ne fait aucun doute pour moi : en prison elle est devenue une Sainte. » La première bénéficiaire de l'intercession céleste de la martyre est Josefine Zimmerl, une femme âgée, sa compagne de détention. Mère d'un résistant qui avait été exécuté, résistante elle-même, elle ne pouvait guère espérer la clémence des autorités. Cependant, un jour, Sœur Restituta lui avait dit : « La première chose que je ferai quand je serai auprès de Dieu sera de Lui demander de te libérer. » Le 1^{er} avril, deux jours après l'exécution de la religieuse, on vient annoncer à Josefine sa libération.

Gelegen und ungelegen – Die Lebensingabe von Sr. Restituta,
par le P. Antonio Sagardoy, OCD – Éd. Christliche Innerlichkeit,
Vienne 2001.

Dom Antoine Marie
o.s.b.

- Pour recevoir (gratuitement) la Lettre de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval, s'adresser à l'Abbaye (coordonnées ci-dessous).
- Nous recevrons avec gratitude toutes les adresses d'éventuels lecteurs que vous voudrez bien nous envoyer.
- Références bancaires :

CCP : "Abbaye Saint-Joseph" (France : 561878 A Dijon ; Suisse : 19-5447-7, Sion ; Belgique : 000-1339871-10 ; Allemagne : Nr. 545 21-667 [BLZ 590 100 66 Saarbrücken]).

Chèque : monnaies acceptées : Euro, sFr., \$ US, \$ Can., £ GB.

Carte bancaire : cf. notre site www.clairval.com

Virement bancaire : IBAN : FR59 2004 1010 0405 6187 8A02 585 ; BIC : PSSTFRPPDIJ ; Intitulé : ABBAYE ST JOSEPH DE CLAIRVAL.

Abbaye Saint-Joseph de Clairval (Éd. française) ISSN : 1956-3876 - Dépôt légal : date de parution - Directeur de publication : Dom Antoine Beauchef - Imprimerie : Traditions Monastiques - 21150 Flavigny-sur-Ozerain.